

La ville de Carentan les Marais recrute :

Un agent technique polyvalent en espaces verts : spécialité

« Aménagements paysagers / travaux en espaces verts »

Dans le cadre d'un Contrat d'Apprentissage (CAP / BAC PRO / BP...)

A temps complet (35H/sem.) - Contrat de 2 ans (selon la durée du cycle de formation)

Position dans l'organigramme

Maire → DGS → Chef de service des Services Techniques → Responsable des ateliers techniques municipaux → Responsable des espaces verts (tuteur) → Apprenti jardinier / paysagiste

ACTIVITES PRINCIPALES :

Participer à la réalisation des tâches suivantes :

- Travaux d'entretiens paysagers : entretien des surfaces enherbées, désherbage, soins aux végétaux, taille, tonte,... dans le respect des règles de sécurité et sanitaires
- Travaux de création et d'aménagements paysagers : plantation, arrosage intégré, création de massifs floraux,...
- Contrôler la qualité de son travail
- Repérer les dysfonctionnements et les signaler à son responsable

ACTIVITES SECONDAIRES :

- Soutien aux agents des différents pôles des services techniques dans le cadre des évènements, des cérémonies et des projets de la commune (transport de matériels, de plantes, montage de tentes, ..)
- Entretien courant et suivi des équipements, du matériel, des outils et des engins utilisés.
- Diagnostic et contrôle des équipements relevant de sa ou ses spécialités.
- Participation aux réunions de service et aux formations internes/externes.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire : sous l'accompagnement des agents polyvalents en espaces verts et sous la responsabilité du tuteur
- Lieu de travail : Commune de Carentan les Marais - Services Techniques de Carentan les Marais ; interventions sur les différents secteurs de la ville.
- Rythme et organisation de travail : 35h/semaine ; selon le calendrier d'alternance défini ; rythme lié au fonctionnement des services techniques et du calendrier des travaux ; congés selon les règles en vigueur, déplacements fréquents sur les secteurs, port obligatoire des E.P.I.
- Horaires liés aux horaires du service : du lundi au jeudi : 8h00-12h00 / 13h30-17h30 ; Le vendredi : 8h00-11h00 (**modulables**)
- Formations : complémentaires en interne et en externe.

FORMATION SOUHAITEE :

- Connaissances et/ou intérêt pour les plantes, les végétaux, l'environnement, les travaux en jardinage et en aménagements paysagers,...
- Intérêt pour les métiers des espaces verts et de l'environnement

CONDITIONS :

- Etre âgé de 16 ans ou plus et suivre une formation théorique en alternance dans un centre de formation des apprentis (CFA) ou dans une section d'apprentissage de lycée professionnel.
- ou le cas échéant, être âgé au minimum de 15 ans et avoir achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3e)

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Capacité à prendre des initiatives
- Capacité à prendre des responsabilités dans un cadre sécurisé
- Capacité d'écoute
- Capacité à gérer son temps
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité de résistance physique
- Prudence
- Disponibilité
- Précision
- Rigueur
- Adaptabilité et polyvalence
- Sens du service public
- Qualités relationnelles

REMUNERATION :

- Rémunération en vigueur ; Selon l'âge de l'apprenti et sa progression dans l'apprentissage

DUREE DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE :

- 35h00/semaine

CONTACT

Merci d'adresser un CV et une lettre de motivation à :

Monsieur Le Maire
Mairie de Carentan les Marais
Service Ressources Humaines
Boulevard de Verdun
50500 Carentan les Marais
Tel : 02 33 42 74 13

PERIODE PREVUE DE RECRUTEMENT

Septembre - Octobre 2020

REMARQUE :

Un stage préalable de 2 à 4 semaines en immersion professionnelle **dans nos services est souhaité avant la validation définitive du contrat d'apprentissage. La période d'immersion est à définir avec les services de la ville de Carentan-les-Marais.**